

Traitement de l'édenté total : de la prothèse amovible à la prothèse fixée implanto-portée

Réf. DPC : 98902325003

FORMATION CONTINUE



230€ TTC
0€ reste à charge*



7H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 18/03 DU 18/05 AU 17/06
DU 16/03 AU 15/04 DU 15/06 AU 17/07
DU 13/04 AU 13/05

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Marwan DAAS

Dr en chirurgie dentaire

Responsable Scientifique de la formation

Diplômé de la Faculté de Chirurgie Dentaire – Paris V, Université Paris-Descartes

Diplôme Universitaire de prothèse complète de la faculté de Chirurgie Dentaire – Paris V Université Paris-Descartes
Maître de conférences en prothèse et traitement de l'édenté complet

Praticien hospitalier au sein du service d'Odontologie de l'Hôpital Louis Mourier, Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Co-directeur du diplôme universitaire d'implantologie orale de l'Université Paris Descartes

Docteur en Biomécanique de l'École Nationale des Ingénieurs de Metz

Lauréat de l'Académie nationale de Chirurgie dentaire en 2009 pour ses travaux consacrés à la modélisation par éléments finis des traitements implantaires

Président et fondateur de la Société française des Traitements de l'Edentement complet

5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Être capable de définir les critères de qualité d'une prothèse amovible complète.

Identifier les cas complexes.

Apprendre à réaliser les reconstructions implanto-portées de grande étendue.

Comprendre la planification implantaire en fonction du stade de résorption.

Maitriser la maintenance.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Malgré les progrès toujours constants de nos thérapeutiques, **l'édentement complet reste une infirmité répandue**. De plus, même si les études épidémiologiques démontrent une diminution du nombre de patients édentés en pourcentage, **elles confirment un accroissement du nombre d'édentés totaux**.

Rendre le sourire à l'édenté complet est un défi de longue date.

La prothèse amovible complète classique peut apporter une solution efficace sur le plan esthétique et fonctionnel à ces patients qui ressentent et vivent leur état buccodentaire comme un véritable handicap. Mais force est de constater la demande croissante de nos patients, de plus en plus relayée par les médias, pour une alternative implantaire apportant une amélioration du confort et de la qualité de vie.

Ce défi peut être aujourd'hui relevé grâce à de nombreuses avancées significatives qui permettent aux praticiens de traiter un nombre croissant d'indications avec toujours plus de prévisibilité et d'offrir aux patients ce qui a été défini par Bränemark comme la « troisième dentition ».

Cette situation peut être source d'inquiétudes et de stress pour le praticien, surtout s'il n'a pas l'habitude de réaliser ce type de traitement. Naturellement, il va se poser de nombreuses questions :

- Comment réussir l'esthétique ?
- Quel protocole clinique adapter pour assurer un résultat prévisible pour le patient ?
- Comment analyser la résorption du patient et quel nombre d'implants utiliser ?
- Quel type d'implant doit être privilégié pour aborder ce type de situation ?
- Quelle procédure chirurgicale mettre en œuvre ?
- Doit-on systématiquement réaliser une mise en charge immédiate ?
- Quels sont les protocoles actuellement disponibles pour obtenir une prothèse provisoire ?
- Comment prévoir une prothèse implanto-portée de grande étendue ?
- Quels matériaux choisir ?
- Quid des complications et comment les gérer ?
- Quel type de maintenance réaliser ?

Le but de cette formation est de répondre à ces questions et de proposer une démarche d'élaboration prothétique adaptée quel que soit le type de prothèse nécessaire pour traiter un édenté complet.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation

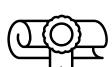


La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances**.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.



DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - La prothèse amovible complète – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- d'évaluer les critères esthétiques et fonctionnels d'une prothèse complète.

Module 2 - La prothèse amovible complète mandibulaire implanto-retenue (PACIR) – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- choisir le dispositif d'attachement et le site implantaire le plus favorable et de connaitre les différentes étapes de réalisation d'une PACIR.

Module 3 - Mise en charge immédiate et prothèse fixée implanto-portée mandibulaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate mandibulaire.
- connaître les différentes restaurations implantaires scellées et vissées mandibulaires avec et sans fausse gencive.

Module 4 - Approche esthétique et mise en charge immédiate maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- connaître le protocole et l'approche esthétique chez l'édenté complet maxillaire.
- écrire le gradient de résorption.
- présenter les indications et limites d'une prothèse amovible implanto-retenue maxillaire.
- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate maxillaire.

Module 5 - Prothèse fixée implanto-portée maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- décrire précisément les différentes reconstructions prothétiques implantaires fixées maxillaire en fonction de l'espace prothétique disponible et l'apport de la CFAO.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..

MODALITÉS PRATIQUE

	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 230€ TTC
	Durée : 7 heures. ❖ 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



- ❖ Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à **une prise en charge par l'ANDPC de 230 €** (versés à ADFFPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
 - disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
 - être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
 - être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
 - suivre la formation dans son intégralité.
 - remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.Après sa formation, le praticien **ne percevra aucune indemnisation de la part de l'ANDPC** sur son compte.
- ❖ Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.